

Rapport annuel et final de mise en œuvre pour l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

PARTIE A

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020
Version	2017.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	5
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	8
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	16
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 1 / 1a.....	16
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 1 / 1b	19
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 2 / 2a.....	22
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 2 / 2c.....	24
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 3 / 3a.....	26
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 3 / 3d	29
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 4 / 4a.....	32
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 4 / 4c.....	34
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 4 / 4e.....	37
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 5 / 5b	39
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 5 / 6c.....	41
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 6 / 9b	43
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués – 7 / 10iii	45
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ – 7 / 10iii	47
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ – 7.....	49
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 8	50
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ – 9	52

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ – 9.....	53
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises.....	54
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	55
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	57
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	57
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013].....	58
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé	60
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»).....	62
Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)	63
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	64
6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	65
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS	70
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	71
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	72
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	74
10.1. Grands projets.....	74
10.2. Plans d'action communs	77
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	80
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	80
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	81
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	81
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	81
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme	81
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	82
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations	82
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	82
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. – voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 – Option: rapport d'avancement)	83
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	

14.1.	Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	84
14.2.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds.....	84
14.3.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	84
14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	84
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	85
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées	85
15.	INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013]	86
16.	CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement) 87	
17.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES – CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	88
	Documents	89
	Résultats de la dernière validation	90

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

En 2017, le Programme Opérationnel FEDER FSE 2014–2020 a pu rétablir un niveau de programmation satisfaisant grâce aux mesures d'accompagnement engagées par la Collectivité Territoriale de Corse (CTC). Ainsi, le taux de programmation s'établit au 31/12/2017 à **39 % (soit un taux de programmation FEDER de 40% et taux de programmation FSE de 33%)** . Pour mémoire, ce taux n'était que de 3% au 01 janvier 2016.

Le seuil de dégagement d'office a également été atteint au 31/12/2017 et la CTC a pu dépasser le seuil de 6 343 944€ de crédits FEDER/FSE à certifier.

C'est donc par une gestion dynamique des programmes européens que la CTC a pu rétablir son niveau de programmation et de paiement.

Plusieurs actions très concrètes ont été mises en place par la CTC pour accélérer l'avancement de la programmation, atteindre le seuil de dégagement d'office et anticiper le cadre de performance de fin 2018 :

- La validation le 17/11/2017 par la Commission européenne d'une nouvelle version du programme portant sur deux modifications :

*valorisation des contreparties nationales publiques non prévues à la maquette financière initiale du programme. Cette nouvelle ventilation de la maquette a renforcé l'articulation entre les crédits européens et crédits prévus au titre du CPER.

*modification de la zone géographique du programme étendue à l'ensemble du territoire Corse. L'extension de la zone géographique d'éligibilité a permis de répondre aux besoins de l'ensemble du territoire et a renforcé le niveau de programmation des dossiers.

- La mise en œuvre d'une cellule d'aide aux porteurs de projet au sein de la Direction des affaires européennes et internationales qui apporte une assistance aux porteurs de projets dans le montage des dossiers de subvention.

- Le lancement de 15 appels à projet permettant de renforcer la performance du

programme et susciter l'émergence de projets.

- **Le renforcement du pilotage du programme par une gestion dynamique du niveau de programmation et de certification.**

- **L'organisation de 7 comités régionaux de programmation des aides et 1 comité de suivi.**

- **La mise place de réunions pilotées par la Direction des affaires européennes afin d'optimiser l'utilisation des crédits communautaires et favoriser la collaboration entre les services instructeurs.**

La CTC s'est donc organisée pour répondre aux enjeux stratégiques imposés aux autorités de gestion et garantir à son territoire une utilisation optimale, coordonnée et cohérente des fonds européens

Ces outils d'animation et de pilotage ont permis à la CTC de mobiliser l'ensemble des axes du programme, à savoir :

- **L'axe 1 "Structurer le potentiel de recherche, développement et innovation de la Corse au service de la compétitivité du territoire"** est l'axe qui a programmé le plus de crédits FEDER. 11 dossiers ont été programmés sur cet axe qui a principalement été mobilisé par un appel à projet lancé en juin 2016 par la CTC.

- **L'axe 2 "Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et la cohésion du territoire"**. 45 dossiers ont été programmés sur cet axe suite au lancement de plusieurs appels à projets dans les domaines du réseau du très haut débit à destination d'une communauté d'utilisateurs, de la médiation numérique, manifestations numériques, écoles numériques et plateformes de services.

- **L'axe 3 "Augmenter la compétitivité des entreprises"**, 13 dossiers ont été programmés sur cet axe relevant principalement de la création de plateforme collaborative, la mise en place d'un pôle économique et numérique, des dispositifs d'accompagnement en faveur de la reprise d'activité, des actions de soutien en faveur du développement de la filière aéronautique, des actions collectives de promotion de la Corse à l'extérieur, la sélection d'outils financiers dédiés aux TPE et PME...

L'adoption du Schéma Régional du Développement, Economique, d'Innovation et d'Internationalisation a permis à la CTC d'établir en 2017 un cadre de mise en oeuvre des instruments financiers et ce conformément aux orientations définies au titre de l'évaluation ex ante des instruments financiers. La CTC a procédé en 2017 à la programmation d'un dossier d'ingénierie financière qui va permettre de sélectionner par voie de marché public une société de financement agréée pour la

contre-garantie bancaire dédiée spécifiquement aux TPE et PME.

- **L'axe 4 "Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone"**, 12 dossiers ont été programmés sur cet axe mobilisé par des appels à projets qui ont été lancés sur les cibles thématiques le solaire thermique, le bois énergie, le bâtiment et l'éclairage public. Concernant le volet mobilité de cet axe, 4 dossiers ont été programmés relevant de l'aménagement des arrêts ferroviaires et du développement du réseau de pistes cyclables.

- **L'axe 5 "Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire"**, 30 dossiers ont été programmés sur cette mesure relevant principalement de la prévention des risques d'inondation et d'érosion du littoral ainsi que des dossiers concernant la valorisation du patrimoine naturel et culturel avec pour objectif l'accroissement de l'activité touristique en Corse. Pour cette priorité, la sélection des dossiers s'est opérée par le lancement d'appels à projets dans les domaines du tourisme rural de montagne, du nautisme, et du cyclotourisme.

- **L'axe 6 "Renforcer la cohésion sociale"**, un seul dossier a été programmé concernant une prestation de conseil pour une autorité urbaine souhaitant candidater à l'appel à projet lancé par la CTC pour la sélection des investissements territoriaux intégrés. Les conventions de désignation des autorités urbaines ont été seulement signés en décembre 2016 et l'année 2017 a principalement été consacrée à l'élaboration du système de suivi des dossiers relevant des Investissement Territoriaux Intégrés (ITI).

- **L'axe 7 "Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi"**, 8 dossiers ont été programmés visant à améliorer le niveau de qualification des demandeurs d'emplois de bas niveaux pour une meilleure insertion sur le marché du travail. La Commission européenne a adopté une modification de la maquette financière de l'Axe 7 afin de compléter par un cofinancement équivalent FSE, l'enveloppe de l'initiative pour l'emploi des jeunes allouée à la Corse pour la période 2017-2020. (soit 209 544€.)

- **L'axe 8 "Assistance technique FEDER"**, 5 dossiers ont été programmés permettant à la CTC d'exercer ses missions d'autorité de gestion mais également d'assurer la mise en oeuvre de sa stratégie de communication des programmes européens.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	<p>L'appel à projets « recherche, développement et innovation » de l'Axe 1 lancé en 2016 a permis la remontée de 63 dossiers visant principalement à favoriser la collaboration entre la recherche académique et le secteur privé.</p> <p>11 dossiers ont été programmés sur cet axe permettant d'atteindre un taux de programmation FEDER de 60%.</p> <p>Concernant plus précisément l'objectif spécifique 1 « Augmenter les activités de recherche et la diffusion de leurs résultats », 7 dossiers ont été programmés et relèvent des domaines définis dans la stratégie de spécialisation intelligente, à savoir la valorisation des ressources naturelles et culturelles et le domaine transversal du numérique.</p> <p>S'agissant de l'objectif spécifique 2 « Accroître les activités d'innovation des entreprises corses dans les domaines de spécialisation intelligente » et suite à la modification de la zone géographique d'éligibilité du programme, quelques dossiers ont pu être programmés afin de renforcer la capacité des entreprises à développer des innovations notamment dans le domaine du numérique et de l'énergie.</p> <p>Peu de dossiers ont été certifiés sur cet Axe (soit 205 000€ de FEDER), car l'année 2017 a principalement été consacrée à la formalisation des accords de consortium.</p>
2	Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire	<p>L'Axe 2 a principalement été mobilisé par des appels à projets dans le domaine du numérique permettant la programmation de 3 398 000 € de FEDER soit un taux de programmation de 21%.</p> <p>L'objectif spécifique 1 « Augmenter le déploiement du très Haut débit à l'abonné sur les territoires de projets » est concerné par un seul appel à projets, intitulé « réseau très haut débit régional à destination d'une communauté d'utilisateurs ».</p> <p>Au titre de cet appel à projet, 5 candidatures ont été déposés pour un coût total de 7M€. Sur ces 5 candidatures, 2 dossiers ont été déposés et un dossier a été programmé dans le domaine de la mise en réseau des établissements de santé</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>publique.</p> <p>Il n'est pas envisagé de reconduire l'appel à projet « réseau très haut débit régional à destination d'une communauté d'utilisateurs ». En effet, les financements prévus au titre de cet objectif spécifique 1 seront totalement consommés. Ainsi, la Collectivité Territoriale de Corse a déposé un dossier relatif au déploiement du réseau de très haut débit pour la Corse. La procédure de délégation de service public rentre dans sa dernière phase de sélection.</p> <p>En ce qui concerne, l'objectif spécifique 2 « Augmenter l'usage des services numériques dans l'ensemble de la société insulaire pour garantir sa cohésion et conforter sa capacité d'initiative », 4 appels à projets ont été lancés en juin 2016 qui ont permis la programmation de 44 opérations dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ateliers de médiation numériques. -Manifestations numériques -Ecoles numériques. -Plateformes de services. <p>A la clôture des appels à projets, quatre-vingt candidatures ont été enregistrées pour un coût total de 11 M€. Sur ces 80 candidatures, 44 dossiers ont été programmés pour un montant</p>
3	Augmenter la compétitivité des entreprises corses	<p>L'axe 3 qui vise à favoriser la compétitivité des entreprises a mobilisé à la fin de l'exercice 2017 une enveloppe FEDER de 7 255 000€.</p> <p>13 dossiers ont été programmés sur cet axe permettant d'atteindre un taux de programmation FEDER de 43 %. Le montant FEDER certifié s'établit à 2 048 000€.</p> <p>Ainsi, au titre de l'objectif spécifique 1 « Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île », 4 dossiers ont été programmés permettant aux acteurs économiques de bénéficier d'une plus grande offre d'accompagnement à la création/transmission d'activités.</p> <p>Ces projets concernent les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Projet de reprise d'une entreprise au profit de salariés. -Aménagement d'une plateforme de travail coopératif. -Réhabilitation d'une caserne afin de développer un parcours résidentiel destiné aux entreprises.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>-Mise en place d'une plateforme d'appui à la restructuration.</p> <p>Au titre de l'objectif spécifique 2 «Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations », 9 dossiers ont été programmés permettant d'accroître la performance des entreprises corses ainsi que le développement des exportations régionales.</p> <p>Ces projets qui visent principalement à accompagner les entreprises dans leur processus de développement relèvent des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Action de soutien transitoire au développement externe de la filière aéronautique corse. -Actions de promotion et d'aide à l'exportation. -Sélection d'outils financiers. -Mise en place d'un observatoire économique. -Action d'amélioration des performances industrielles et mutation vers l'usine du futur. -Développement externe, gestion et animation d'un pôle des industries.
4	Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone	<p>L'axe 4 qui a pour principal objectif d'accompagner le développement des énergies renouvelables dans le mix énergétique régional a atteint un taux de programmation de 35% soit 8 146 000 € de crédits FEDER programmés. Le montant FEDER certifié s'établit à 2 292 000 €</p> <p>Concernant l'OS 1 « Accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation régionale », 2 appels à projets ont été lancés sur les cibles thématiques « solaire thermique » et « Bois énergie ».</p> <p>Les Appels à Projets solaire thermique. Les projets déposés sont principalement issus du secteur touristique, qui représente une large part de l'activité économique corse.</p> <p>Dans ces conditions, en 2017 deux projets ont été programmés au titre du PO FEDER.</p> <p>Les Appels à Projets bois énergie FEDER-CPER ont permis la programmation d'un projet , celui porté par la SEM Corse Bois Energie pour le réseau de chaleur de la ville de Corte et un projet porté par la CTC pour l'installation d'une</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>chaudière bois sur la cité scolaire de Prunelli di Fiumorbu d'une puissance de 0,5MW.</p> <p>S'agissant de OS 2 « Réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics », en 2016 et 2017 deux Appels à Projets ont été lancés l'un portant sur le bâtiment, l'autre sur l'éclairage public.</p> <p>Concernant OS 3 « Augmenter l'utilisation des transports collectifs et des modes individuels durables dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia », 4 dossiers ont été programmés. Ces dossiers visent à soutenir des actions permettant le développement de l'offre de transport urbain, et d'accompagner le report modal vers les transports en communs et des modes de transport utilisant des énergies renouvelables.</p>
5	Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	<p>L'Axe 5 visant à préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire, a atteint un taux de programmation de 52% soit 9 355 000€ de crédits FEDER programmés.</p> <p>Le montant FEDER certifié à la fin de l'exercice 2017 s'établit 315 000€. Le niveau de certification est faible par rapport au niveau de programmation.</p> <p>S'agissant de l'OS 1 « Augmenter la part de la population bénéficiant d'activités de prévention et de gestion des risques naturels (inondation, érosion, amiante), 8 dossiers ont été programmés.</p> <p>5 dossiers portés par la Commune d'Ajaccio concernent les risques inondation. 2 opérations concernent le risque érosion du littoral et submersion marine.</p> <p>En effet, la Corse est sujette à une régression de son littoral due, soit à des phénomènes naturels (diminution des apports solides des fleuves, etc.), soit à des aménagements sur le littoral qui impactent la dynamique sédimentaire naturelle.</p> <p>Autre dossier programmé est le réseau d'observation du littoral de la Corse – campagne 2017/2018.</p> <p>Le risque lié à la présence d'amiante a également été pris en compte par la programmation d'un dossier portant sur une étude visant à fournir des éléments cartographiques précis concernant la susceptibilité de présence d'amiante dans</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>le milieu naturel et ses caractéristiques minéralogiques.</p> <p>S'agissant de l'OS 2 « Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse », 22 dossiers ont été programmés mobilisant presque l'intégralité des crédits affectés sur cet objectif spécifique (soit un taux de programmation de 86%).</p>
6	Renforcer la cohésion sociale	<p>L'Axe 6 concernant « l'amélioration du cadre de vie des populations vulnérables » est adossé aux Investissements territoriaux intégrés (ITI).</p> <p>Les dépenses certifiées sur cet Axe ne concernent pour l'heure qu'un dossier (Assistance à Maîtrise d'ouvrage CAPA) pour un montant total de 9 600 € (FEDER : 7680 €).</p> <p>Aucun dossier n'a été programmé sur cet axe et sur les autres axes mobilisant des ITI.</p> <p>A ce jour, 19 dossiers sont en cours d'instruction.</p> <p>Plusieurs éléments d'explication peuvent être apportés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conventions de désignation des organismes intermédiaires en charge d'un investissement territorial intégré au titre du PO Corse FEDER-FSE 2014-2020, ayant été approuvées par le Conseil exécutif de Corse en date du 8 novembre 2016, n'ont été signées que le 16 décembre 2016 par les autorités urbaines et le président du conseil exécutif de Corse. - Par conséquent, la mise en œuvre opérationnelle des ITI n'a pu démarrer qu'à partir de 2017. - Les lourdeurs inhérentes à la procédure de sélection des ITI (constatée au niveau national par plusieurs autorités de gestion). - La nouveauté du dispositif. - Des retards dans l'instruction des dossiers reçus en raison d'une réorganisation interne du service instructeur de la Direction du développement social. <p>Des mesures correctrices engagées (cf point 6) :</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<ul style="list-style-type: none"> - La modification du circuit de gestion instaurant une phase d'instruction réglementaire par les services instructeurs afin de sécuriser la procédure et les dossiers ainsi soumis pour sélection devant les instances de gouvernance des Autorités urbaines. - L'organisation de réunions de coordination, recours à une expertise réglementaire spécifique et la mise place de formations.
7	Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi	<p>L'axe 7 est un axe prioritaire permettant le déploiement du FSE au niveau régional, afin d'améliorer le niveau de qualification des demandeurs d'emplois de bas niveaux.</p> <p>8 dossiers ont été programmés sur cet axe permettant de mobiliser une enveloppe FSE 3 876 000 €. (soit un taux de programmation de 35%). Le montant FSE certifié à la fin de l'exercice 2017 s'établit à 1 059 000€</p> <p>La programmation FSE concerne les dossiers suivants :</p> <p>Mise en œuvre de l'Ecole de la 2ème chance Bastia pour les années 2015, 2016 et 2017</p> <p>Prestation de formation 2015/2016 en faveur des demandeurs d'emploi « compétences clés »</p> <p>Prestation de formation 2015/2016 en faveur des détenus</p> <p>Prestation de formation 2015/2016 en faveur des demandeurs d'emploi : dispositif insertionnel et qualifiant</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Prestation de formation professionnelle PRFPA 2013/2014 - 2ème année de reconduction 2015/2016</p> <p>Prestation de formation 2016/2017 en faveur des demandeurs d'emploi : dispositif insertionnel et qualifiant</p> <p>Un appel à projet régional pour de l'innovation sociale pour un montant d'environ 1 000 000€ a été lancé par les services de l'ADEC et a été clôturé le 30 septembre 2017. 8 projets ont été déposés et la procédure de sélection des dossiers est en cours pour une programmation en 2018.</p>
8	Assistance technique FEDER	<p>L'axe 8 permet à la Collectivité de Corse d'assumer ses missions d'autorité de gestion du programme opérationnel FEDER FSE 2014-2020. 5 dossiers ont été programmés sur cet axe permettant une programmation FEDER à hauteur de 1 043 000€. (Taux FEDER programmé 26%) A la fin de l'exercice 2017, le montant FEDER certifié s'élève à 611 000€. Les dossiers programmés sur cet axe visent principalement à renforcer les actions de communication du programme et permettre à la CTC d'exercer ses compétences d'autorité de gestion. La programmation porte principalement sur les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception du plan d'évaluation du PO FEDER FSE 2014-2020. -Campagne de communication et organisation de la journée de lancement plurifonds des PO 2014-2020. -Cellule d'aide au montage des projets européens. -Frais de fonctionnement de la Direction des affaires européennes et internationales de la CTC. -Organisation de l'événement CITY TRAIL DI L'EUROPE - Journée du 8 mai 2017.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
9	Assistance technique FSE	Aucun dossier programmé sur cet axe qui est doté d'une enveloppe FSE de 450 000€

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 – Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1a – Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	En transition	20,00			0,00			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	En transition	20,00			33,35			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	15,00			12,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	15,00			23,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	1 300 000,00			0,00			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	1 300 000,00			668 823,00			
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	contrat	En transition	18,00			0,00			
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	contrat	En transition	18,00			5,00			
F	21	Nombre de brevets et logiciels (PO 2007-2013)	brevets et logiciels	En transition	6,00			0,00			
S	21	Nombre de brevets et logiciels (PO 2007-2013)	brevets et logiciels	En transition	6,00			2,00			
F	23	Nombre de licences	licences	En transition	4,00			0,00			
S	23	Nombre de licences	licences	En transition	4,00			1,00			
F	24	Nombre de contrats de valorisation	contrat	En transition	4,00			0,00			
S	24	Nombre de contrats de valorisation	contrat	En transition	4,00			8,00			
F	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public	contrat	En transition	12,00			0,00			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
		(PO 2007-2013)									
S	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	contrat	En transition	12,00			7,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	23	Nombre de licences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	23	Nombre de licences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	24	Nombre de contrats de valorisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	24	Nombre de contrats de valorisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 – Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1a – Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1 – Augmenter les activités de recherche et la diffusion de leurs résultats dans les domaines de spécialisation régionaux

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
1	DIRD publique / PIB	%	En transition	0,20	2010	0,30			
2	Part de l'effectif recherche régionale/DAS	%	En transition	27,00	2012	50,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1	DIRD publique / PIB	0,20		0,20		0,20	
2	Part de l'effectif recherche régionale/DAS	27,00		27,00		27,00	

Axe prioritaire	1 – Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1b – Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	632,00			0,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	632,00			6,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	11,00			0,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	11,00			6,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	132,00			0,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	132,00			0,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	489,00			0,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	489,00			0,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	60,00			0,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	60,00			4,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	50 000 000,00			0,00			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	50 000 000,00			2 392 064,00			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	En transition	30,00			0,00			
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	En transition	30,00			5,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 – Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1b – Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Objectif spécifique	1 – Accroître les activités d'innovation des entreprises corses dans les domaines de spécialisation intelligente

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
8	DIRD privée	Euros	En transition	22 500 000,00	2010	27 000 000,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
8	DIRD privée	22 500 000,00		22 500 000,00		22 500 000,00	

Axe prioritaire	2 – Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2a – Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	En transition	150 000,00			0,00			
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	En transition	150 000,00			0,00			
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	Km	En transition	500,00			0,00			
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	Km	En transition	500,00			0,00			
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	En transition	20 000,00			0,00			
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	En transition	20 000,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 – Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2a – Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	1 – Augmenter le déploiement du très haut débit à l'abonné sur les territoires de projets prioritaires

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
9	Foyers couverts par le THD	% foyers	En transition	2,40	2013	65,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
9	Foyers couverts par le THD	2,40		2,40		2,40	

Axe prioritaire	2 – Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2c – Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	Utilisateur	En transition	100 000,00			1 442,00			
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	Utilisateur	En transition	100 000,00			10 634,00			
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	Nbre Utilisateur	En transition	150 000,00			1 300,00			
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	Nbre Utilisateur	En transition	150 000,00			19 928,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	2 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 – Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2c – Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	1 – Augmenter l'usage des services numériques dans l'ensemble de la société insulaire pour garantir sa cohésion et conforter sa capacité d'initiative

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	%	En transition	25,00	2012	95,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	25,00		25,00		25,00	

Axe prioritaire	3 – Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3a – Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 3 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	730,00			1,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	730,00			292,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	480,00			1,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	480,00			151,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	250,00			0,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	250,00			140,00			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	440,00			1,00			
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	440,00			11,00			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	30 000 000,00			0,00			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	30 000 000,00			0,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	1 300,00			0,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	1 300,00			10,00			
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	Superficie	En transition	300,00			0,00			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
S	5	Superficie nouvelle d'entreprises d'immobilier	Superficie	En transition	300,00			1 235,59			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	235,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 – Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3a – Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	1 – Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	Entreprises	En transition	2 045,00	2012	2 200,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes			2 045,00		2 045,00	

Axe prioritaire	3 – Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3d – Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 3 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	557,00			8,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	557,00			830,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	207,00			0,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	207,00			157,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	350,00			8,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	350,00			671,00			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	16 500 000,00			0,00			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	16 500 000,00			0,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	92,00			0,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	92,00			4,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		soutien									
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	215,00	0,00	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	214,00	0,00	0,00	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00	0,00	0,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 – Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3d – Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	1 – Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
12	Nbre de création moyenne d'emploi salariés dans les établissements de moins de 10 salariés	Nbre	En transition	1 007,00	2010	1 100,00			
13	Nouveaux exportateurs/an	Nbre/an	En transition	10,00	2011	60,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
12	Nbre de création moyenne d'emploi salariés dans les établissements de moins de 10 salariés			1 007,00		1 007,00	
13	Nouveaux exportateurs/an			10,00		10,00	

Axe prioritaire	4 – Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4a – Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	14,30			3,51			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	14,30			4,33			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	24 000,00			98,80			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	24 000,00			642,08			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	3,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	359,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 – Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4a – Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	1 – Accroître la part de énergies renouvelables dans la consommation régionale

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
14	Production d'énergie renouvelable toutes actions confondues (tout projet avec ou sans aide)	GWh	En transition	850,00	2013	1 079,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
14	Production d'énergie renouvelable toutes actions confondues (tout projet avec ou sans aide)	850,00		850,00		850,00	

Axe prioritaire	4 – Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4c – Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	400,00			84,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	400,00			84,00			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	1 200 000,00			0,00			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	1 200 000,00			2 787 535,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	500,00			0,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	500,00			749,50			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		estimée des émissions de gaz à effet de serre									

Axe prioritaire	4 – Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4c – Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	1 – Réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	GWh	En transition	2 672,00	2013	2 138,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	2 672,00		2 672,00		2 672,00	

Axe prioritaire	4 – Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4e – Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 4 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	21 694,00			0,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	21 694,00			34,00			
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	En transition	8,00			5,00			
S	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	En transition	8,00			6,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	34,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 – Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4e – Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	1 – Augmenter l'utilisation des transports collectifs et des modes individuels durables dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
16	Taux d'utilisation des transports collectifs et doux	%	En transition	12,87	2013	14,50			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
16	Taux d'utilisation des transports collectifs et doux	12,87		12,87		12,87	

Axe prioritaire	5 – Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	5b – Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 5 / 5b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	En transition	10 000,00			0,00			
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	En transition	10 000,00			6 320,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 – Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	5b – Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	1 – Augmenter la part de la population bénéficiant d'activités de prévention et de gestion des risques naturels (inondation, érosion, amiante)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
17	Part de la population couverte par la mise en oeuvre d'une stratégie locale de gestion du risque inondation	%	En transition	8,00	2013	16,00			
18	Part du linéaire côtier exposé au risque littoral, couvert par une stratégie de gestion intégrée du trait de côte	%	En transition	5,00	2013	25,00			
19	Communes exposées au risque lié à l'amiante environnementale bénéficiant d'analyse détaillées et de mesurés de prévention	Nbre	En transition	11,00	2013	100,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
17	Part de la population couverte par la mise en oeuvre d'une stratégie locale de gestion du risque inondation	8,00		8,00		8,00	
18	Part du linéaire côtier exposé au risque littoral, couvert par une stratégie de gestion intégrée du trait de côte	5,00		5,00		5,00	
19	Communes exposées au risque lié à l'amiante environnementale bénéficiant d'analyse détaillées et de mesurés de prévention	11,00		11,00		11,00	

Axe prioritaire	5 – Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	6c – Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 5 / 6c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	En transition	8 000,00			500,00			
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	En transition	8 000,00			116 310,00			
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	Sites	En transition	9,00			1,00			
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	Sites	En transition	9,00			109,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 – Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	6c – Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	1 – Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
21	Flux de visiteurs généré sur la période hors saison	%	En transition	58,00	2013	68,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
21	Flux de visiteurs généré sur la période hors saison	58,00		58,00		58,00	

Axe prioritaire	6 – Renforcer la cohésion sociale
Priorité d'investissement	9b – Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 6 / 9b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	En transition	11 750,00			0,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	En transition	11 750,00			0,00			
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	En transition	52,00			0,00			
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	En transition	52,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 – Renforcer la cohésion sociale
Priorité d'investissement	9b – Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	1 – Améliorer les conditions socio-économiques et le cadre de vie des populations vulnérables

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	%	En transition	28,00	2013	55,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie			28,00		28,00	

Axe prioritaire	7 – Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii – Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main-d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués – 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition		Nombre	5 261,00	2 105,00	3 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						10,00	4,00	6,00				2,00	3,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	4 209,00	1 683,00	2 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						32,00	16,00	16,00				8,00	8,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						28,00	16,00	12,00				8,00	6,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						32,00	18,00	14,00				9,00	7,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						32,00	18,00	14,00				9,00	7,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	8,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	8,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	9,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	9,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 – Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii – Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	7 – Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii – Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ – 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	5 261,00	2 100,00	3 161,00	447,00	207,00	240,00	0,08	0,10	0,08	360,00	166,00	194,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				16,00	3,00	13,00				16,00	3,00	13,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				253,00	122,00	131,00				166,00	81,00	85,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				218,00	97,00	121,00				176,00	80,00	96,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				188,00	90,00	98,00				143,00	66,00	77,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				17,00	3,00	14,00				17,00	3,00	14,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition				25,00	14,00	11,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition				3,00	1,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition				1,00	0,00	1,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				20,00	6,00	14,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				1,00	1,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				9,00	4,00	5,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				4,00	2,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					447,00						360,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	87,00	41,00	46,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	87,00	41,00	46,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	42,00	17,00	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	45,00	24,00	21,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition	25,00	14,00	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	20,00	6,00	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO17	autres personnes défavorisées	En transition	9,00	4,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		87,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main-d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ – 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7	Participants demandeurs d'emploi Séniors	En transition	Nbre	180,00	80,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7	Participants demandeurs d'emploi Séniors	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) – 8

Axe prioritaire		8 – Assistance technique FEDER									
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) – Total	Valeur cible (2023) – Hommes	Valeur cible (2023) – Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	Nbre		20,00	5,00	15,00	14,10			
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	Nbre		20,00	5,00	15,00	17,10			
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	Nbre		180,00			1,00			
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	Nbre		180,00			1,00			
F	12	Nombre de manifestations souyenes ou organisées	Nbre		13,00			2,00			
S	12	Nombre de manifestations souyenes ou organisées	Nbre		13,00			2,00			
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	nbre		5,00			1,00			
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	nbre		5,00			1,00			
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	1		87,00			13,00			
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	1		87,00			13,00			
F	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	nbre		13,00			0,00			
S	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	nbre		13,00			0,00			
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	Nbre		10,00	2,00	8,00	0,00			
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	Nbre		10,00	2,00	8,00	0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	10,40	0,80	9,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	13,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		soutenues									
F	12	Nombre de manifestations souyenues ou organisées	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	12	Nombre de manifestations souyenues ou organisées	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	13,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	13,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 – Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ – 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ – 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
16	Nombre de comité de programmation et de suivi		nbre	30,00			11,00	0,00	0,00	0,37			0,00		
17	Nbre ETP financé par an par l'AT FSE		nbre	7,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
18	Nbre de contrôles externes réalisés		Nbre	20,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
16	Nombre de comité de programmation et de suivi		11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	Nbre ETP financé par an par l'AT FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Nbre de contrôles externes réalisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	337
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	2
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	334
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2017 Cumul - hommes	2017 Cumul - femmes	2017 Total annuel	2017 Total annuel - hommes	2017 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	0,00					
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	12,00					
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDER	En transition	341 157,59					
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	384 809,59					
2	O	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	FEDER	En transition	0,00					
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	9,00					
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDER	En transition	5 120 140,32					
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	3,50					
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	0,00					
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	4 318 211,62					
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDER	En transition	0,00					
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	0,00					
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	383 315,30					
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	9 600,00					
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDER	En transition	0,00					
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	447,00	207,00	240,00	360,00	166,00	194,00
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	1 667 454,34					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition				
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition				
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDER	En transition				
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition				
2	O	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	FEDER	En transition				
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition				
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDER	En transition				
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition				
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition				
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition				
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDER	En transition				
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition				
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition				
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition				
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDER	En transition				
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	87,00	0,00	0,00	
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition				

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	190			632,00		
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	20			75,00		
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDER	En transition	9335200			33 340 000,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	7934000			28 333 334,00		
2	O	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	FEDER	En transition	5500			20 000,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	386			1 287,00		
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDER	En transition	11900000			42 500 000,00		
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	4			14,30		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	120			400,00		
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	12134000			43 333 333,00		
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDER	En transition	2			8,00		
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	2800			10 000,00		
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	8400000			30 000 000,00		
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	2800000			10 000 000,00		
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDER	En transition	25			52,00		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	1580	628	952	5 261,00	2 100,00	3 161,00
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	6281797			22 272 130,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

(telle que définie dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 [Modèle pour la transmission des données financières])

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées	Total éligible expenditure incurred and paid by beneficiaries and certified to the Commission by 31/12/2018	Dépenses totales éligibles engagées et payées par les bénéficiaires le 31 décembre 2023 au plus tard et certifiées à la Commission
1	FEDER	En transition	Total	33 340 000,00	59,99%	19 207 667,56	57,61%	16 536 986,76	341 157,59	1,02%	11		
2	FEDER	En transition	Total	28 333 334,00	56,47%	6 805 421,82	24,02%	6 615 012,50	384 909,59	1,36%	45		
3	FEDER	En transition	Total	42 500 000,00	40,00%	15 536 278,64	36,56%	11 121 360,74	5 120 140,32	12,05%	13		
4	FEDER	En transition	Total	43 333 333,00	53,08%	16 245 744,40	37,49%	16 184 534,50	4 318 211,62	9,97%	12		
5	FEDER	En transition	Total	30 000 000,00	60,00%	26 862 583,96	89,54%	26 842 640,35	383 315,30	1,28%	30		
6	FEDER	En transition	Total	10 000 000,00	60,00%	9 600,00	0,10%	9 600,00	9 600,00	0,10%	1		
7	FSE	En transition	Total	22 272 130,00	50,00%	8 298 279,32	37,26%	8 207 146,02	1 667 454,34	7,49%	8		
8	FEDER	En transition	Total	6 757 319,00	60,00%	1 758 705,05	26,03%	1 758 705,05	1 018 607,47	15,07%	5		
9	FSE	En transition	Total	900 000,00	50,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0		
Total	FEDE R	En transition		194 263 986,00	53,56%	86 426 001,43	44,49%	79 068 839,90	11 575 941,89	5,96%	117		
Total	FSE	En transition		23 172 130,00	50,00%	8 298 279,32	35,81%	8 207 146,02	1 667 454,34	7,20%	8		
Total général				217 436 116,00	53,18%	94 724 280,75	43,56%	87 275 985,92	13 243 396,23	6,09%	125		

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	En transition	056	01	01	07	01		13	FR83	3 356 793,00	2 014 076,16	0,00	1
1	FEDER	En transition	056	01	02	07	01		24	FR83	653 146,00	411 070,84	168 405,67	1
1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		22	FR83	383 578,00	230 146,80	0,00	1
1	FEDER	En transition	058	01	02	07	01		19	FR83	636 216,00	636 216,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		02	FR83	1 292 047,00	1 292 047,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		02	FR83	3 783 358,00	3 783 358,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		01	FR83	457 384,00	457 384,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		24	FR83	3 185 733,56	3 185 733,56	172 751,92	1
1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		01	FR83	1 501 853,00	1 501 853,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		13	FR83	1 626 415,00	1 626 415,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		24	FR83	2 331 144,00	1 398 686,40	0,00	1
2	FEDER	En transition	047	01	01	07	02		20	FR83	1 153 707,00	1 153 707,00	0,00	1
2	FEDER	En transition	080	01	01	01	02		13	FR83	43 621,00	43 621,00	0,00	1
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		13	FR83	381 906,52	262 521,76	67 321,76	8
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		18	FR83	550 000,00	550 000,00	0,00	1
2	FEDER	En transition	080	01	02	01	02		19	FR83	3 797 333,83	3 797 333,83	266 678,00	11
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		13	FR83	411 973,13	382 235,13	50 909,83	8
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		19	FR83	201 989,34	201 989,34	0,00	10
2	FEDER	En transition	080	01	03	07	02		13	FR83	264 891,00	223 604,44	0,00	5
3	FEDER	En transition	001	01	01	06	03		07	FR83	1 452 460,00	781 186,00	990 619,11	2
3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		07	FR83	1 222 451,00	611 226,10	0,00	2
3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		24	FR83	2 068 860,00	1 034 430,00	0,00	1
3	FEDER	En transition	001	04	01	07	03		18	FR83	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	1
3	FEDER	En transition	066	01	01	07	03		17	FR83	2 051 625,00	2 051 625,00	0,00	1
3	FEDER	En transition	066	01	02	07	03		17	FR83	880 031,44	880 031,44	815 709,97	1
3	FEDER	En transition	067	01	01	07	03		18	FR83	2 086 817,20	2 086 817,20	539 777,24	4
3	FEDER	En transition	067	01	02	07	03		03	FR83	2 774 034,00	676 045,00	2 774 034,00	1
4	FEDER	En transition	010	01	01	01	04		01	FR83	25 720,00	18 004,00	25 720,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
4	FEDER	En transition	011	01	01	01	04		01	FR83	3 953 000,00	3 953 000,00	1 403 037,49	1
4	FEDER	En transition	011	01	03	07	04		19	FR83	408 640,00	408 640,00	0,00	1
4	FEDER	En transition	012	01	03	07	04		15	FR83	178 313,00	124 819,10	159 339,71	1
4	FEDER	En transition	013	01	01	01	04		01	FR83	969 181,00	969 181,00	0,00	1
4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		18	FR83	895 777,00	895 777,00	0,00	1
4	FEDER	En transition	014	01	02	06	04		18	FR83	1 683 772,62	1 683 772,62	0,00	1
4	FEDER	En transition	014	01	03	06	04		18	FR83	836 821,78	836 821,78	316 428,73	1
4	FEDER	En transition	036	01	02	07	04		24	FR83	2 730 000,00	2 730 000,00	1 401 612,10	1
4	FEDER	En transition	090	01	02	07	04		24	FR83	4 564 519,00	4 564 519,00	1 012 073,59	3
5	FEDER	En transition	087	01	01	02	05		22	FR83	13 236 932,00	13 236 932,00	0,00	8
5	FEDER	En transition	094	01	02	05	06		15	FR83	2 025 539,90	2 025 539,90	3 378,57	4
5	FEDER	En transition	094	01	02	05	06		24	FR83	303 090,00	303 090,00	0,00	1
5	FEDER	En transition	094	01	02	07	06		15	FR83	2 595 020,76	2 595 020,76	0,00	1
5	FEDER	En transition	094	01	02	07	06		18	FR83	75 800,00	75 800,00	0,00	1
5	FEDER	En transition	094	01	02	07	06		24	FR83	566 433,98	566 433,98	0,00	1
5	FEDER	En transition	094	01	03	04	06		15	FR83	1 812 049,26	1 812 049,26	289 786,99	8
5	FEDER	En transition	094	01	03	04	06		24	FR83	60 000,00	60 000,00	58 725,00	1
5	FEDER	En transition	094	01	03	05	06		15	FR83	4 000 000,00	4 000 000,00	13 440,00	2
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		15	FR83	2 088 000,00	2 088 000,00	17 984,74	2
5	FEDER	En transition	094	01	07	05	06		15	FR83	99 718,06	79 774,45	0,00	1
6	FEDER	En transition	097	01	01	02	09		24	FR83	9 600,00	9 600,00	9 600,00	1
7	FSE	En transition	117	01	02	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR83	6 513 825,32	6 513 825,32	1 202 250,72	5
7	FSE	En transition	117	01	02	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR83	594 818,00	566 231,90	0,00	1
7	FSE	En transition	117	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR83	1 189 636,00	1 127 088,80	465 203,62	2
8	FEDER	En transition	121	01	07	07			24	FR83	1 626 676,05	1 626 676,05	918 664,27	2
8	FEDER	En transition	122	01	07	07			18	FR83	47 400,00	47 400,00	47 400,00	1
8	FEDER	En transition	123	01	07	07			18	FR83	84 629,00	84 629,00	52 543,20	2
9	FSE	En transition	121	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR83	0,00	0,00	0,00	0

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	

par le FEDER					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	9	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»)

1	2	3	4	5
Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour les opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base d'opérations sélectionnées (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (2/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union aux opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (4/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
1	0,00		0,00	
2	0,00		0,00	
3	900 000,00	5,65%	450 000,00	2,82%
4	0,00		0,00	
5	0,00		0,00	
6	0,00		0,00	
8	0,00		0,00	

Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Pas d'évaluations du programme conduites à ce jour sur la période de référence.

6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

L'état d'avancement du Programme Opérationnel FEDER FSE 2014–2020 demeure satisfaisant au niveau du taux de programmation des crédits. (soit un taux de 39%).

Pour mémoire, ce taux n'était que de 3% au 01 janvier 2016.

C'est donc par une gestion dynamique des programmes européens que la CTC a pu rétablir son niveau de programmation et de paiement.

Plusieurs actions très concrètes ont été mises en place par la CTC pour accélérer l'avancement de la programmation,

– La validation le 17/11/2017 par la Commission européenne d'une nouvelle version du programme portant sur deux modifications :

*valorisation des contreparties nationales publiques non prévues à la maquette financière initiale du programme. Cette nouvelle ventilation de la maquette a renforcé l'articulation entre les crédits européens et crédits prévus au titre du CPER.

*modification de la zone géographique du programme étendue à l'ensemble du territoire Corse. L'extension de la zone géographique d'éligibilité a permis de répondre aux besoins de l'ensemble du territoire et a renforcé le niveau de programmation des dossiers.

– La mise en œuvre d'une cellule d'aide aux porteurs de projet au sein de la Direction des affaires européennes et internationales qui apporte une assistance aux porteurs de projets dans le montage des dossiers de subvention.

– Le lancement de 15 appels à projet permettant de renforcer la performance du programme et susciter l'émergence de projets.

– Le renforcement du pilotage du programme par une gestion dynamique du niveau de programmation et de certification.

– La mise place de réunions pilotées par la Direction des affaires européennes afin d'optimiser l'utilisation des crédits communautaires et favoriser la collaboration entre les services instructeurs.

La Collectivité de Corse a pu également atteindre le seuil de dégagement d'office à la fin de l'exercice 2017, il convient de poursuivre le travail de certification des services au regard des deux échéances qui s'imposent en 2018 à l'autorité de gestion, à savoir l'atteinte du seuil de dégagement d'office et le cadre de performance du programme.

Toutefois, les prévisions de certification des services s'effectuent par trimestre mais ont été souvent surévaluées en raison de la défaillance des bénéficiaires à justifier des dépenses ou la tendance de certains services à fixer des seuils de certification non réalistes.

L'absence de données fiables a rendu le travail de suivi financier de l'autorité de gestion particulièrement difficile.

Mesures prises :

- Etablissement d'**une note d'alerte** à chaque service instructeur rappelant les objectifs financiers à atteindre et les écarts entre prévisions/certifications.
- Mise en place de groupes de travail programmation/certification et évaluation pilotés par la Direction des affaires européennes.
- Poursuite **en 2017 du dispositif d'accompagnement mis en place par la Direction des affaires européennes** auprès des services notamment dans la phase de certification des dossiers.
- Organisation de **formations sur les règles d'éligibilité du FEDER/FSE, les aides d'Etat...**
- Externalisation de certaines prestations notamment la formation et l'appui juridique.

S'agissant des Investissements Territoriaux Intégrés, **19 dossiers** sont parvenus à la Direction du développement Social puis ventilés au sein des différents Services Instructeurs concernés.

Les dépenses certifiées ne concernent pour l'heure qu'un dossier (AMO CAPA) pour un montant total de 9 600 € (FEDER : 7680 €). **Aucun dossier n'a été programmé en Conseil Exécutif.**

Plusieurs éléments d'explication peuvent être apportés par ce retard de programmation :

- Les conventions de désignation des organismes intermédiaires (OI) en charge d'un investissement territorial intégré n'ont été signées que le 16 décembre 2016 par les autorités urbaines et le président du Conseil exécutif de Corse.

- Les lourdeurs inhérentes de la procédure de sélection des ITI (constatée au niveau national par plusieurs autorités de gestion),

- La faible capacité administrative « fonds européens » des ITI et des bénéficiaires potentiels,

- 1 seul agent en charge de l'instruction et de la coordination au sein de la direction du développement social

Des mesures correctrices engagées

La Direction du développement social et la Direction des affaires européennes ont organisé des réunions de cadrage avec les OI au cours desquelles les Autorités urbaines ont fait part des inquiétudes particulièrement dans les délais d'instruction jugés trop longs.

Soucieuses des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des ITI, la CTC a engagé les mesures suivantes :

- Une expertise spécifique a été mobilisée dans le cadre de la prestation d'appui réglementaire et a notamment permis d'amorcer une opérationnalité rapide du nouvel agent instructeur par une session de formation intensive de 2.5 jours dès sa prise de fonction (co-construction d'un dossier en face à face) en association avec une autre direction sectorielle (Direction des transports).
- Suite aux différentes réunions de travail organisées avec les OI, il a été proposé une modification de la procédure ITI dans le but de simplifier et sécuriser la procédure. Cette procédure est en attente de signature officielle de la part du Président du Conseil exécutif de Corse.
- Des réunions de coordination ont été organisées avec les services instructeurs concernés pour l'amélioration du circuit d'instruction et d'information et pour l'appropriation des nouvelles procédures.

- Les difficultés relatives à l'instruction de dossiers relevant de fonds européens étant rencontrées par d'autres directions sectorielles, il a été proposé, outre les indispensables formations techniques pour instructeurs à mettre en place, une organisation interne basée sur une mutualisation des compétences autour de groupes de travail composés des Services Instructeurs FEDER et des services de la Direction des affaires européennes.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions générales	ex ante	Critères respectés	non	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
----------------------	---------	--------------------	-----	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions générales	ex ante	Critères respectés	non	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
----------------------	---------	--------------------	-----	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel – progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel – progrès physiques – Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B
RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE)
n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50,
PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme
[article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 – Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
-----------------	---

--

Axe prioritaire	2 – Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 – Augmenter la compétitivité des entreprises corses
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 – Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
-----------------	---

--

Axe prioritaire	5 – Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
-----------------	---

--

Axe prioritaire	6 – Renforcer la cohésion sociale
-----------------	-----------------------------------

--

Axe prioritaire	7 – Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
-----------------	---

--

Axe prioritaire	8 – Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

--

Axe prioritaire	9 – Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
4	7 753 341,32	33,71%
5	7 942 159,20	44,12%
Total	15 695 500,52	13,57%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 – OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

**PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE)
N° 1303/2013]**

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
RAMO 2017 du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020 - Résumé à l'intention des cotoyens	Résumé à l'intention des citoyens	12 déc. 2018		Ares(2018)6417338	RAMO 2017 du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020 - Résumé à l'intention des cotoyens	13 déc. 2018	nguefore
RAMO 2017 du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020 - lettre de réponse aux observations	Résumé à l'intention des citoyens	12 déc. 2018	RAMO 2017 du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020 - lettre de réponse aux observations	Ares(2018)6417338	RAMO 2017 du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020 - lettre de réponse aux observations	13 déc. 2018	nguefore
RAMO 2017 du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020 - Rapport sur les instruments financiers	Résumé à l'intention des citoyens	12 déc. 2018	RAMO 2017 du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020 - Rapport sur les instruments financiers	Ares(2018)6417338	RAMO 2017 du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020 - Rapport sur les instruments financiers	13 déc. 2018	nguefore

Résultats de la dernière validation

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.7.11	Le règlement omnibus a rendu obsolètes les indicateurs communs CO12, CO13 et CO14, qu'il n'est donc pas nécessaire de communiquer: tableau 4A, axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 10iii, catégorie de région: En transition, indicateur de réalisation: CO12.
Avertissement	2.7.11	Le règlement omnibus a rendu obsolètes les indicateurs communs CO12, CO13 et CO14, qu'il n'est donc pas nécessaire de communiquer: tableau 4A, axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 10iii, catégorie de région: En transition, indicateur de réalisation: CO13.
Avertissement	2.7.11	Le règlement omnibus a rendu obsolètes les indicateurs communs CO12, CO13 et CO14, qu'il n'est donc pas nécessaire de communiquer: tableau 4A, axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 10iii, catégorie de région: En transition, indicateur de réalisation: CO14.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 211,11 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, indicateur: 25, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 453,88 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, indicateur: CO09, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 149,01 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 149,90 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 153,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO26, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 166,75 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO25, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 191,71 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 200,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: 24, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez

Gravité	Code	Messages
		vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 232,29 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO32, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 411,86 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: 5, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.